

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n°2022/11/25-15-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 25 novembre 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

DECIDE :

**OBJET : accord de principe pour la diminution du capital de la société
Protisvalor Méditerranée**

Le Conseil d'administration approuve la réduction du capital de la filiale Protisvalor Méditerranée, telle qu'annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 25 novembre 2022,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université





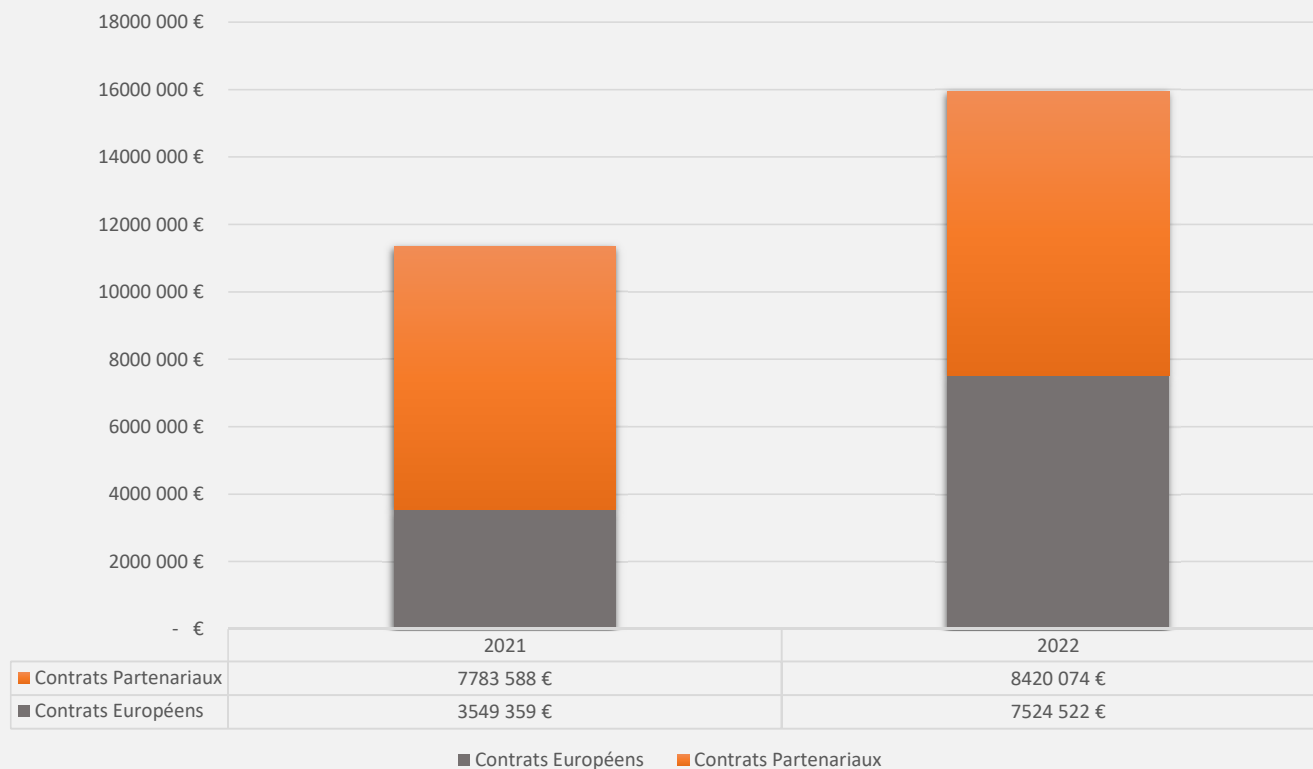
CONSEIL D'ADMINISTRATION AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Données d'activité Protisvalor

25 Novembre 2022

ACTIVITE CONTRACTUELLE

Prise de commandes au 30 Novembre 2022



ACTIVITE CONTRACTUELLE

Données d'activité au 30 Octobre 2022

	Activité contractuelle Protisvalor au 30 Octobre 2022		
	2021	2022	Evolution 2021/2022
Contrats Européens	3 549 359 €	7 524 522 €	112%
Contrats Partenariaux	7 783 588 €	8 420 074 €	8%
Total général	11 332 947 €	15 944 596 €	41%

- Reprise de l'activité des contrats européens après une année de démarrage du programme Horizon Europe avec peu de projets.
- Croissance de l'activité des contrats partenariaux.

ACTIVITE CONTRACTUELLE

Données financières au 30 Septembre 2022

	Données financières Protisvalor au 30 Septembre 2022		
	2021	2022	Evolution 2021/2022
Chiffres d'affaires	14 150 299 €	15 071 242 €	7%
Résultat d'exploitation	- 325 536 €	9 412 €	103%

- Croissance du chiffre d'affaires sur les 3 premiers trimestres 2022.
- Résultat d'exploitation positif : premier signe du retour à un modèle économique équilibré.

GIPTIS

Des procédures judiciaires sont en cours

1^{ère} plainte déposée le 21 Mars 2022 Par Protisvalor pour abus de confiance et abus de bien social.

Suite à la découverte d'irrégularités présumées dans les documents comptables de l'association GIPTIS, une seconde plainte a été déposée le 3 Mai 2022 pour omission et passation d'écritures inexactes et fictives.

L'association GIPTIS est en procédure de liquidation. Le liquidateur a été informé des plaintes.

Protisvalor bénéficie du statut de contrôleur de la procédure qui permettra d'avoir accès à tous les documents comptables et légaux de l'association.

Réduction de capital

Opération comptable

Une opération de réduction de capital visant à absorber les pertes par apurement du solde négatif du compte report à nouveau (2 669 208€) doit être réalisée.

Les pertes correspondent :

- Aux exercices déficitaires antérieurs causés par:
 - le modèle économique inadapté (contrats européens).
 - les baisses d'activités causées par la perte de la gestion des laboratoires CEREGE, INSTITUT FRESNEL et LAM au profit du CNRS et les impacts de la crise sanitaire.
- A la perte enregistrée par l'arrêt du projet GIPTIS fin 2021.

Cette opération était prévue dans le processus de recapitalisation opéré en 2021.

Objectifs 2022 - 2023

- Maintenir la croissance de l'activité des contrats partenariaux et européens.
- Equilibrer le résultat d'exploitation de la société.
- Améliorer les services proposés aux enseignants chercheurs par le renforcement de la dématérialisation des opérations.

MERCI POUR VOTRE ECOUTE

